

Quelques commentaires sur le nouveau parc-nature sur le site de l'ancienne Cour de triage Turcot

Mémoire présenté à l'OCPM

Alison Hackney, M. Sc.

18 novembre, 2018

Je suis très heureuse de participer à cette consultation sur le nouveau grand parc qui sera créé là où était une partie de l'échangeur Turcot, une des places les plus dénaturées de Montréal.

Il est essentiel que la Falaise St-Jacques fasse partie de ce nouveau grand parc; ça va de soi. Ce parc intégrera 4 secteurs complémentaires : une bande le long du sommet de la falaise (qui fait l'objet, je crois, d'une réserve foncière). La falaise elle-même; la « bande verte » au pied de la falaise (la Ville de Montréal doit négocier pour que le Ministère des Transports lui la cède); et la nouvelle partie créée entre le pied de la falaise et la 20.

Chaque secteur aura son nom. La nouvelle partie pourrait s'appeler *La Couleuvre Brune* en hommage à la conservation de la biodiversité (rappelons que Montréal est le siège social de la Convention sur la Biodiversité) et à ce petit animal discret.

La connectivité des habitats est essentielle pour le maintien de la biodiversité. Plus les parcelles de l'habitat approprié à chaque espèce sont restreintes, et plus qu'il est difficile de circuler d'une à l'autre, moins il y a de mixité génétique et plus la perte de biodiversité est accélérée (voir, par exemple, Dumitriu et al 2016 : *The impacts of the Cap Nature real estate project (Pierrefonds West) on ecological connectivity*).

Il importe donc de maintenir les quatre secteurs du nouveau grand parc le plus intact possible, avec le strict minimum d'aménagements : piste multifonctionnelle, bancs, toilettes sèches, quelques panneaux discrets. Ces éléments appartiennent à la partie « aménagement » du parc, qui ne devrait pas dépasser 15 %. Ne coupez pas d'autres arbres pour

l'aménagement de ce parc à part le strict nécessaire pour la piste multifonctionnelle, car le Ministère des Transports en a déjà massacré trop.

Ce sera bien de dégager la piste cyclable en hiver au besoin et de fournir des toilettes sèches donc fonctionnelles en quatre saisons.

Pour la sécurité des amphibiens et reptiles, il est probablement mieux que la piste multifonctionnelle soit en pierre concassée et pas en asphalte. Ces animaux à sang froid aiment se réchauffer sur l'asphalte chaude et pourraient alors se faire écraser.

Le Parc Dalle ou pont qui enjambe l'autoroute « incarnera l'esprit d'innovation » si réalisé avec brio! Il devrait aussi servir à relier la falaise, la bande verte en bas, et le secteur La Couleuvre Brune. Bien sur qu'il va permettre un accès facile au grand parc à tous ceux qui vivent de l'autre côté de l'autoroute. Ce lien fera parti du réseau cycliste élargi, réseau utilitaire aussi bien que pour les loisirs. Ce lien doit aussi être accessible à tous ceux et celles qui utilisent des aides à la mobilité.

Le nouveau lien doit fournir un passage sécuritaire pour la faune, dont la couleuvre brune, animal emblématique du grand parc, pour assurer la connectivité entre habitats et parcelles. Une partie du lien peut être végétalisée.

M Hossein Puchaliyi (mes excuses car j'ai probablement mal épelé son nom) a évoqué le spectaculaire pont piéton Tabiat à Téhéran qui peut servir d'inspiration (<https://www.youtube.com/watch?v=jS-WubmnNv8>). Cela est beaucoup plus qu'un lien!

Le secteur en haut de la falaise (j'ai cru comprendre que la Ville de Montréal a une réserve foncière là-dessus) servira de bande tampon entre cette zone fortement urbanisée le long de St-Jacques et la falaise.

On peut espérer qu'elle découragera certains de jeter des déchets en bas comme cela a longtemps été la coutume.

Aussi, cette bande permettra aux travailleurs et travailleuses de profiter d'un sentier pédestre sur leur heure du lunch.

Je suis un peu préoccupée par la sécurité dans le parc, surtout pour les utilisatrices et pour les jeunes. Le service des grands parcs doit, évidemment, l'assurer.

